

[Text]

Mr. Mazankowski: What kinds of air services was this firm providing?

Mr. McLeish: There was a flying school. There was also the normal leasing of aircraft to sport and private pilots.

Mr. Mazankowski: Where was it located in relationship to the Mirabel Airport?

Mr. McLeish: It was located at Lachute. The actual distance from the circuit—I would have to ask Mr. Lamont if he can recall it, because I cannot.

Would you like to move up, Mr. Lamont?

The Chairman: Mr. Lamont is Director of Aeronautical Licensing and Inspection. Mr. Lamont.

Mr. D. Lamont (Director, Aeronautical Licensing and Inspection, Canadian Air Transportation Administration): Ste. Marie Air Services were located—I am not exactly sure of the distance—within the manoeuvring areas of Mirabel, where it was felt, in the interests of safety, some restrictions had to be placed in the control zone around Mirabel. Those restrictions . . .

Mr. Mazankowski: What distance does that control zone cover?

Mr. Lamont: At Mirabel, I think it is 10 miles, or very close to it. And aircraft traversing that area, of course, are restricted at Mirabel—VFR. So those restrictions that are in place, in effect, virtually put Ste. Marie Air Services out of business.

Mr. Mazankowski: Is he out of business today?

Mr. Lamont: As far as I know he is.

The Chairman: Thank you, Mr. Mazankowski.

Mr. Mazankowski: I wonder, just in conclusion, if I might ask Mr. McLeish to table any relevant documentation, exchanges of correspondence, relevant to this transaction? I think it is very important.

The Chairman: Is that agreed?

Mr. McLeish: Yes, I am prepared to do that, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. McLeish.

Monsieur Lapointe.

M. Lapointe: Merci, monsieur le président.

Monsieur McLeish, je sais que vous êtes un des principaux témoins à la Commission Sinclair-Chouinard sur le bilinguisme dans les communications aériennes, dans l'espace aérien du Québec. Peut-être n'êtes-vous en mesure de répondre à mes questions, mais vous allez probablement me le dire, est-ce que vous êtes capable à l'heure actuelle de faire une évaluation des travaux de la Commission, non pas en ce qui concerne les résultats, mais en ce qui concerne un échéancier possible? Savez-vous quand la commission terminera ses audiences publiques?

[Translation]

M. Mazankowski: Quel type de services aériens cette compagnie assurait-elle?

M. McLeish: Elle avait un aéro-club; elle louait également des avions à des pilotes privés.

M. Mazankowski: Où était-elle située par rapport à l'aéroport de Mirabel?

M. McLeish: Elle se trouvait à Lachute. Je ne me souviens pas de la distance exacte; pour cela, il faudrait que je fasse appel à M. Lamont, qui s'en souvient peut-être.

Voulez-vous vous approcher, monsieur Lamont?

Le président: M. Lamont est directeur de l'Inspection et des licences aéronautiques. Monsieur Lamont.

M. D. Lamont (directeur, Inspection et licences aéronautiques, Administration canadienne des transports aériens): Je ne sais pas exactement à quelle distance de Mirabel se trouvait la compagnie Ste Marie Air Services, mais elle était dans son rayon de manœuvre et, pour des raisons de sécurité, on a jugé qu'il fallait imposer des restrictions dans la zone située autour de Mirabel. Ces restrictions . . .

Mr. Mazankowski: Quel est le rayon de cette zone?

Mr. Lamont: A Mirabel, je crois qu'il est de 10 milles, ou du moins c'est très proche. Bien sûr, les avions traversant cette zone sont assujettis à une réglementation. En fait, ces restrictions obligaient pratiquement la compagnie Ste Marie Air Services à cesser ses activités.

Mr. Mazankowski: N'a-t-elle plus d'activités aujourd'hui?

M. Lamont: Non, pour autant que nous sachions.

Le président: Merci, monsieur Mazankowski.

M. Mazankowski: Pour terminer, M. McLeish pourrait-il déposer toute documentation et toute correspondance se rattachant à cette transaction? Je crois que c'est très important.

Le président: Êtes-vous d'accord?

M. McLeish: Oui, je suis prêt à le faire, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur McLeish.

M. Lapointe.

M. Lapointe: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. McLeish, I know that you are one of the main witnesses at the Sinclair-Chouinard Commission on Bilingualism in Air Communications within the Quebec air space. You might not be able to answer my questions, but at the present time could you make an evaluation of the work done by the Commission, not in terms of its results but in terms of a possible time frame? Do you know when the Commission will be through with its public hearings?